

Depuis mercredi 7 décembre, une majorité de personnel (enseignants et agents) du collège Diderot (31 personnels le 7/12 et 46 le 8/12) ont décidé d'exercer leur droit de retrait, et donc de ne pas prendre les élèves en cours.

En effet, la vie dans l'établissement a été marquée ces derniers jours par une multiplication de faits violents : agressions verbales et physiques, découverte de stupéfiants et d'armes dans des cartables d'élèves. A ce jour, aucune amélioration n'a été constatée, et nous avons toute raison de penser qu'un trafic de stupéfiant se poursuit dans le collège.

Ce climat constitue une menace pour la sécurité des élèves et de tous les personnels.

Nous avons alerté la CHSCT (Commission Hygiène Sécurité Conditions de Travail) et attendons désormais l'enquête administrative. Par ailleurs nous avons demandé une rencontre avec le Recteur, que nous attendons toujours au collège Diderot.

Une délégation de personnels, accompagnée de parents d'élève, a été reçue à sa demande jeudi après-midi à l'inspection académique par Mr Renault DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) pour porter six requêtes.

Pour la sécurité de tous, nous demandons :

* A Mr le Recteur, Mr le Préfet et Mr le Maire de mettre un terme aux problèmes de trafics en tout genre aux abords immédiats de l'établissement (à précisément 50m de la porte d'entrée).

* A Mr le Recteur de soutenir le conseil de discipline dans ses décisions.

* A Mr le Recteur un renforcement des effectifs de la vie scolaire : un CPE en poste fixe par niveau (6°, 5°, 4°, 3°), un renforcement du nombre d'AED (surveillants), l'attribution de la prime REP+ pour **tous** les personnels et la reconversion d'heures supplémentaires en heures postes.

* A Mr le Recteur de nous accorder une demi-journée banalisée par période pour d'organiser des temps de travail impliquant tous les personnels du collège afin de faire le point sur la situation et d'anticiper au mieux les éventuels problèmes.

* A Mr le Recteur de stopper la hausse des effectifs dès la rentrée prochaine. 750 élèves c'est déjà trop de plus nous ne devrions pas dépasser le seuil de 20 élèves par classe.

* A Mr le Recteur de soutenir notre demande de réaménagement de la sectorisation scolaire. Le collège Diderot concentre 80 à 90 % d'élèves issus de milieux défavorisés. Nous demandons donc une réunion de tous les partenaires : Rectorat, Préfecture, Conseil Départemental, Mairie, Grand Besançon et personnels enseignants. La refonte de la sectorisation scolaire permettrait enfin une véritable mixité sociale dans les établissements du Grand Besançon.

Nous avons été entendu par Mr Renault. Des engagements ont été pris sur un certain nombre de sujets, un certain nombre de réunions doivent se tenir. Néanmoins, à ce jour, ces avancées sont pour nous insuffisantes car trop de flou persiste autour du traitement de nos requêtes.

Nous avons décidé de poursuivre notre droit de retrait jusqu'à ce que des mesures concrètes soient mises en place.

Les personnels en droit de retrait du collège Diderot

